



Rapport de jury de la certification FLS Session 2021

La certification **Français langue seconde (FLS)** est la reconnaissance d'un **parcours de formation et de l'acquisition de compétences professionnelles** dans le domaine de **l'enseignement du français auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)**. Cette certification concerne les enseignants du premier et du second degré, susceptibles d'intervenir dans les UPE2A, et de postuler à des postes spécifiques académiques (SPEA). Les modalités de cette épreuve sont précisées dans note de service n° 2019-104 du 16-7-2019¹.

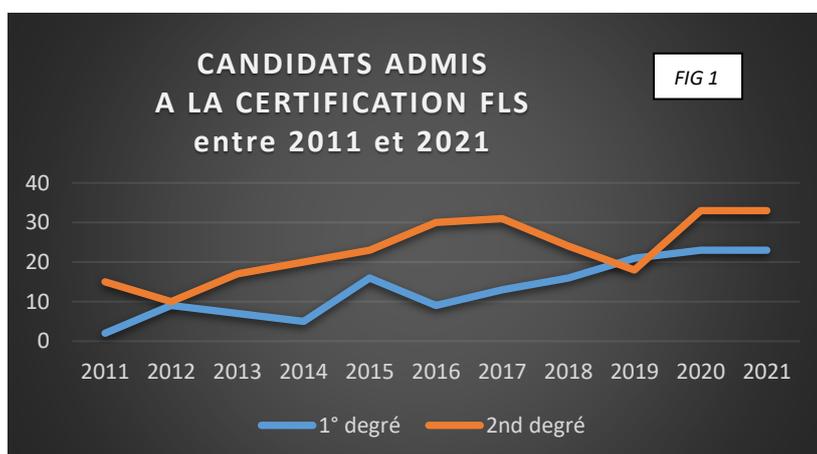
La désignation FLS est importante ici. Pour les EANA, le français est non seulement une discipline linguistique, mais aussi la langue de tout ou partie des apprentissages. Autrement dit, on attend du candidat qu'il se projette dans le cadre d'un enseignement du français qui comprenne non seulement un enseignement linguistique, mais aussi qui se situe dans la perspective de **l'inclusion des élèves allophones** en milieu ordinaire. Ce qui a des incidences sur la conception didactique et la mise en œuvre pédagogique de cet enseignement.

Bilan statistique de la session de 2021

Cette année encore, **on peut noter une légère augmentation du nombre des candidats à la certification FLS : 71 se sont présentés à l'oral** (69 candidats à la session 2020) sur 73 candidats inscrits, ayant envoyé leur dossier (cf Fig 1).

56 candidats ont été admis, comme en 2020 ; 29 candidats dans le 1^o degré, 42 dans le second, ce qui fait un pourcentage total de **79% de réussite** (81% en 2020).

La moyenne des notes obtenues est de 13,78, soit sensiblement la même que l'année précédente.

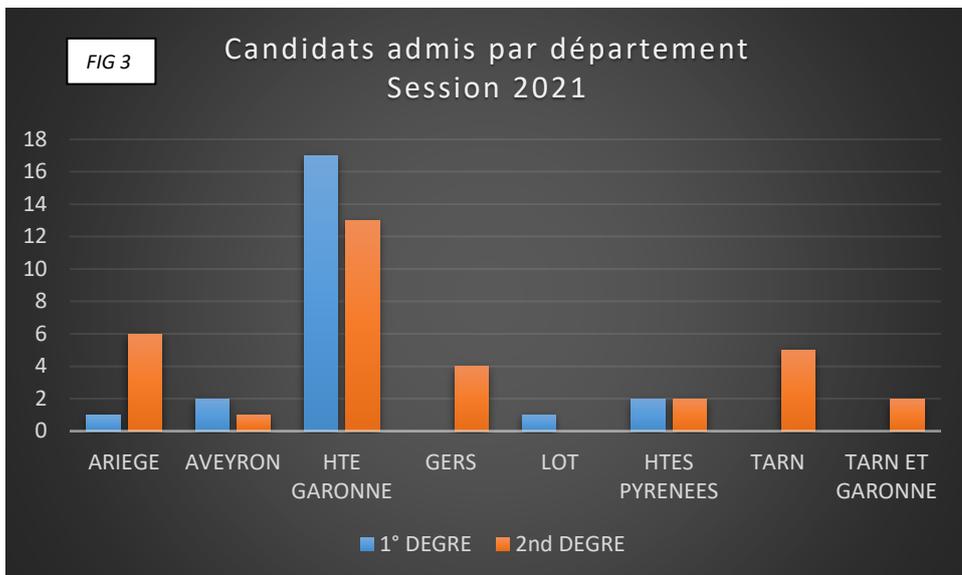


Les graphiques suivants permettront d'analyser un peu plus finement les résultats de la session 2021.



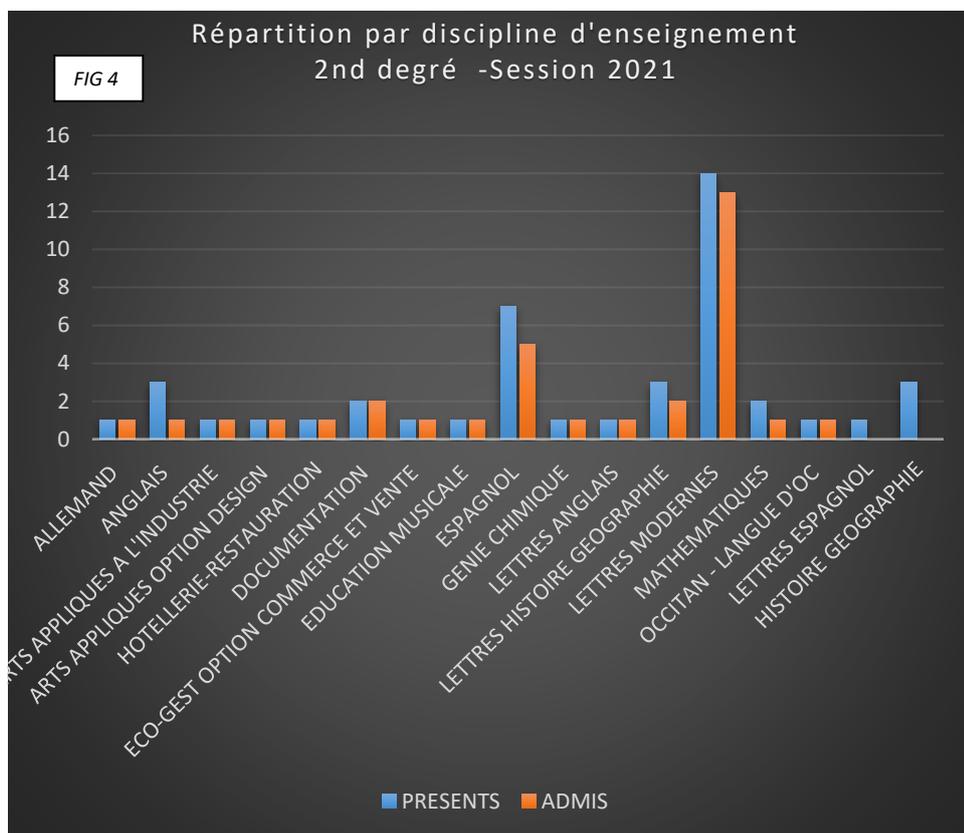
Un premier graphique permet de visualiser **la répartition par corps des candidats** (cf. fig 2). La répartition 1^o degré/2^o degré reste stable.

¹ Disponible à l'adresse suivante : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143919



Un second graphique situe **l'origine géographique des candidats admis** par département (fig 3). La Haute Garonne présente un nombre relativement important de candidats. Nous ne pouvons qu'encourager des candidats issus d'autres départements de se préparer et de passer la certification, afin de constituer un vivier de professeurs ressources sur l'ensemble du territoire, que ce soit dans le cadre d'un dispositif, ou dans celui de l'accueil d'un élève allophone en classe ordinaire.

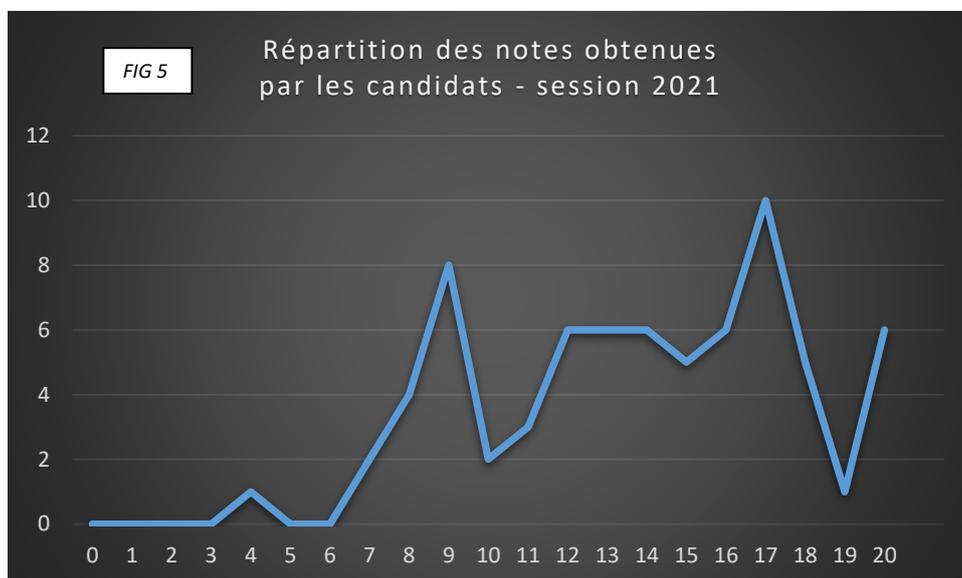
Un troisième graphique porte sur **la spécialité disciplinaire des candidats du second degré** (fig.4), où l'on peut constater l'émergence d'autres disciplines que les lettres² ou les langues, y compris des disciplines professionnelles. Cette évolution est très intéressante, et permettra à terme de sensibiliser les professeurs des disciplines non linguistiques à l'inclusion des EANA en classe ordinaire.



² Il est à noter que les professeurs ayant obtenu le CAPES de lettres modernes, option FLES, sont dispensés de passer la certification.

Le graphique ci-contre présente la répartition des notes obtenues par les candidats (fig 5).

Celle-ci est sensiblement la même que celle de l'année précédente. On peut noter cependant la hausse des prestations ayant obtenu la note maximale.



BILAN QUALITATIF DE LA SESSION 2021

La certification est un examen, et comme tout examen, il se prépare, ici en deux temps : d'abord en rédigeant un rapport qui sera soumis à l'attention du jury, ensuite en se préparant à l'épreuve orale. La plupart des candidats ont effectué cette préparation avec le plus grand soin ; certains se sont inscrits au stage proposé par le CASNAV qui figure au plan académique de formation (PAF). La moyenne des notes obtenues, ainsi que le nombre de candidats ayant obtenu d'excellentes notes soulignent la qualité de la préparation et de la réflexion professionnelle. Les candidats ayant obtenu les notes les plus basses, heureusement peu nombreux, ont pâti non seulement d'une préparation insuffisante mais d'une méconnaissance de l'enseignement du français langue seconde (FLS), de ses enjeux et de la question de l'inclusion scolaire des élèves allophones. Il s'agit aussi de se montrer capable d'articuler connaissances théoriques et institutionnelles, et pratiques professionnelles. Le jury les invite donc à prendre connaissance de ce rapport de jury, à lire les textes officiels, ainsi que les ouvrages didactiques qui traitent de cet enseignement³, mais aussi à rencontrer des professeurs et à observer des pratiques de classe en UPE2A. On encourage vivement les candidats motivés à se représenter à la prochaine session.

Le rapport

Lors de son inscription, le candidat doit remettre un rapport dactylographié de cinq pages maximum⁴. **Ce rapport, rappelons-le, n'est pas soumis à notation** mais il constitue un outil précieux pour le candidat et pour le jury. C'est en effet l'occasion pour le candidat de revenir sur sa formation et ses expériences antérieures **afin de dégager les connaissances et compétences professionnelles qu'il a pu développer**, en lien avec l'enseignement du FLS, et plus largement dans le cadre de la prise des élèves à besoins éducatifs particuliers et le champ de l'inclusion scolaire. La seconde fonction du rapport est de fournir des éléments d'appréciation au jury, ainsi que des pistes pour la conduite de l'entretien. Ces considérations doivent donc nourrir la réflexion du candidat au moment de son élaboration et lui permettre de se projeter dans l'épreuve orale à venir.

Hormis la contrainte du nombre de pages, l'organisation du rapport, son contenu, sont laissés à l'appréciation du candidat. Il est précisé néanmoins que le candidat doit fournir un CV mentionnant titres et diplômes obtenus. Les rapports de la session 2021 ont été très variés, du point de vue formel, mais aussi de qualité inégale. Les conseils qui suivent sont destinés à aider les candidats à construire des rapports convaincants parce qu'argumentés et clairement rédigés.

Un écrit rédigé avec soin

Le candidat doit impérativement veiller **à la clarté et à la correction de la formulation, exigence minimale lorsqu'il s'agit d'enseigner le français**. Un jury a pu ainsi déplorer la présence dans un dossier de trop nombreuses maladroresses d'expression et erreurs orthographiques. Les effets jargonnants doivent être proscrits ; il convient néanmoins d'employer des termes relevant d'un lexique spécifique quand cela s'avère nécessaire, quitte à en proposer une définition. Le rapport ne doit pas prendre l'allure d'un CV développé, ni d'une simple liste d'activités personnelles ou professionnelles ; il doit posséder une dimension argumentative. La mise en page doit aussi être soignée, en choisissant une taille de police de caractère raisonnable,

³ Cf bibliographie, Annexe 2

⁴ Le dépôt du rapport est désormais dématérialisé. Le candidat doit désormais le « téléverser », dans l'application indiquée par les services de la direction des examens et concours. Il lui incombe **de vérifier le contenu du document déposé**.

même si l'on n'atteint pas les cinq pages, et en disposant le texte de manière à le rendre le plus lisible possible (alinéa et paragraphes, titres,...). Il ne faut pas hésiter à proposer des notes en bas de pages, si nécessaire, sans les multiplier.

Un texte structuré

Un certain nombre de rapports se présentent sous forme de récit, voire de témoignage, de recueil d'anecdotes, ou de lettre de motivation. Or il s'agit ici d'un écrit professionnel, destiné à **exposer les formations, connaissances et compétences⁵ du candidat dans le domaine concerné**. Un texte structuré témoigne de la qualité de réflexion du candidat et de sa capacité à exposer et objectiver son parcours professionnel. S'il n'existe pas de plan modèle, une conclusion est bienvenue : elle permet au candidat de clarifier ses motivations quant à son engagement dans le processus de certification.

Des éléments d'information précis

On attend du candidat qu'il donne des informations significatives et mises explicitement en lien avec les exigences de la certification. Le candidat est donc amené à retenir et préciser les connaissances acquises en formation initiale, continue ou bien encore les acquisitions personnelles en termes de culture professionnelle (lecture d'ouvrages théoriques et didactiques par exemple) ; l'évocation des expériences doit permettre de dégager des compétences professionnelles. Une expérience associative, en lien avec l'enseignement du français langue étrangère, est ainsi parfaitement recevable. Quelle que soit la nature des éléments retenus par le candidat, on attend de ce dernier une analyse réflexive en lien avec l'enseignement du FLS et l'inclusion des EANA. Tel candidat, possédant une certification ASH et une expérience professionnelle auprès d'élèves en situation de handicap, doit ainsi montrer sa capacité à transférer ses compétences et à expliciter comment il s'adapterait à un public allophone.

La mise en valeur d'expériences pédagogiques

En fonction de leurs expériences professionnelles respectives, les propositions des candidats sont nécessairement diverses ; on peut en énumérer ici quelques-unes, sans volonté d'exhaustivité :

➤ Si le candidat a eu la possibilité d'intervenir en UPE2A, ou l'occasion de prendre en charge des EANA, il peut exposer et analyser une réalisation pédagogique (séance, séquence, ...) dont il prendra soin de préciser la problématique, ainsi que les modalités de mise en œuvre pédagogique.

➤ Le candidat peut aussi s'appuyer sur un enseignement en français langue étrangère auprès d'étudiants ou de tout autre public. Il importe alors de montrer que l'on est capable de réfléchir la transposition d'un enseignement en contexte FLE dans un contexte FLS et d'envisager les adaptations possibles.

➤ L'observation de séances ou de séquences d'enseignement de FLS et leur analyse : il s'agit alors pour le candidat d'exposer et d'analyser avec précision les enjeux didactiques et les modalités pédagogiques des séances observées, afin de montrer son appropriation des composantes de l'enseignement du FLS.

➤ L'accueil d'EANA en classe ordinaire : Si le candidat a eu l'occasion d'accueillir des EANA en inclusion, il peut développer la manière dont il a travaillé avec son collègue de FLS, ainsi que les modalités d'accueil et d'enseignement qu'il a pu mettre en œuvre (par exemple, les modalités de différenciation pédagogique).

Quelques soient les expériences relatées, il n'est pas toujours utile de faire une restitution exhaustive ou extrêmement détaillée de telle séance ou séquence d'enseignement. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue l'objectif de cet écrit : prouver au jury que l'on a une connaissance *a minima* des enjeux et des modalités de l'enseignement du FLS.

La rédaction de ce rapport est un élément déterminant dans la préparation de l'oral pour le candidat, c'est l'occasion pour lui d'examiner ses motivations, de dégager de son parcours professionnel et personnel des points saillants, voire d'envisager des formations complémentaires. C'est une étape indispensable à la préparation de la certification. On se doit cependant de préciser que des candidats ont réussi alors que leurs dossiers n'étaient pas très convaincants. Comme l'ont souligné des membres du jury, le délai entre la rédaction des dossiers et l'épreuve de l'oral a permis à certains candidats d'enrichir significativement leurs expériences professionnelles – observations ou pratiques, ou de se former. A l'inverse, il est arrivé aussi qu'un dossier, en apparence très informé et argumenté, soit démenti par une prestation orale plus que médiocre et témoignant de connaissances très superficielles, ou uniquement théoriques.

⁵ Cf. Annexe 1

L'épreuve orale

Elle fait l'objet d'une note. **Les candidats ne sont déclarés admis que si la note est supérieure ou égale à 10/20⁶.**

L'exposé

Le candidat a tout loisir **de se préparer, en amont, à cet exposé de dix minutes**. Il sera interrompu par le jury, si son exposé n'est pas achevé à l'issue du temps imparti. L'exposé est l'étape liminaire et indispensable de l'épreuve. Tel candidat a montré par exemple une forme de désinvolture en proposant aux membres du jury de lui poser « directement » des questions ; cette posture inappropriée est heureusement extrêmement rare. Le candidat a la possibilité, s'il le souhaite, de s'appuyer, sans les lire, sur quelques notes, voire de soumettre au jury des documents illustrant son propos (productions d'élèves, brève vidéo, par exemple).

C'est l'occasion pour le candidat de démontrer des compétences professionnelles : gérer son temps, structurer sa parole, problématiser son intervention, faire preuve de qualités de communication. Si le dossier peut servir de support à cette présentation, il ne s'agit pas à l'oral de le paraphraser, mais d'en approfondir certains éléments, de manière problématisée, afin de justifier sa candidature. Entre le dépôt du dossier, à la fin du premier trimestre, et l'épreuve de l'oral, le candidat a pu pratiquer d'autres expériences en lien avec l'enseignement du FLS. Il peut s'appuyer sur celles-ci dans le cadre de l'oral, prendre éventuellement une distance réflexive vis-à-vis du contenu du dossier, et ainsi montrer qu'il s'est approprié les problématiques et spécificités de l'enseignement du FLS. Certains membres du jury ont salué l'évolution de la réflexion du candidat entre l'écriture du rapport et la prestation orale et ont entendu des exposés structurés et illustrés, menés de manière fluide, dans le temps imparti.

On conseille donc vivement aux candidats de s'entraîner à cette partie de l'oral, qui ne saurait être improvisée. Ils doivent aussi être rassurés : ils sont écoutés avec bienveillance par les membres du jury.

L'entretien

Celui-ci, d'une **durée de 20 minutes**, est conduit par les examinateurs. Ce n'est pas le rôle du candidat de poser à son tour des questions, comme cela a pu être constaté à une ou deux reprises.

Cet entretien a plusieurs objectifs : faire approfondir certains points, vérifier les connaissances du candidat, l'inviter à analyser ses expériences et ses pratiques et développer sa réflexion professionnelle.

Le candidat doit posséder une connaissance minimale de la didactique du FLE/FLS ; une réflexion est aussi attendue, concernant les diverses approches pédagogiques et leur éventuel transfert auprès d'un public allophone. On attend du candidat qu'il ait envisagé la question de l'accueil et de l'inclusion des EANA en classe ordinaire, qu'il connaisse les textes officiels et le fonctionnement du dispositif UPE2A.

Les élèves allophones constituent un public d'élèves à besoin éducatif particulier. Le candidat doit être au clair avec ce que recouvre le terme d'« allophone » qui s'est substitué à d'autres dénominations qui étaient en usage (« non-francophones », « primo-arrivant ») Si les EANA ne maîtrisent pas la langue et la culture françaises -ce qui peut être pour eux une source d'insécurité mais aussi de motivation- ils pratiquent une autre langue, voire plusieurs, et s'inscrivent dans une, voire des cultures dont il faut tenir compte. Avant leur arrivée dans une école française, certains élèves allophones ont eu parfois un parcours difficile, voire douloureux, leur scolarisation elle-même a parfois été interrompue ou chaotique. On attend donc du candidat une approche qui articule à la fois une grande exigence professionnelle et des qualités humaines, afin d'accompagner au mieux ces élèves vers l'autonomie linguistique et culturelle.

Lors de l'entretien, la posture attendue du candidat est de se montrer à l'écoute des questions posées, et savoir y répondre avec pertinence et sincérité. Certains candidats se sont livrés à l'exercice avec brio jusqu'à obtenir la note maximale. C'est l'occasion ici de les féliciter.

Conclusion

Les bons résultats obtenus encore une fois cette année montrent que cette certification est accessible aux candidats qui se sont préparés solidement toute l'année. Nous encourageons ceux qui n'ont pu l'obtenir en 2021 de retenter l'épreuve. La lecture de ce rapport leur donnera les préconisations et conseils susceptibles de contribuer à leur réussite. Ils ont la possibilité de s'inscrire aux sessions de préparation organisées par le CASNAV dans le cadre du plan académique de formation. Ils trouveront en annexe un tableau qui énumère connaissances et compétences sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour préparer la certification, ainsi qu'une bibliographie réduite, s'ils souhaitent approfondir certains points. Enfin ils trouveront sur le site du CASNAV⁷ de Toulouse de nombreuses informations, ressources et compte-rendu d'expériences pédagogiques, susceptibles de nourrir leur réflexion.

Laurence CICLAIRE
IA-IPR de lettres,
Présidente du jury, responsable du CASNAV

⁶ Les membres du jury ont à leur disposition l'ensemble de l'échelle des notes jusqu'à 20. La note connue du candidat à l'issue des épreuves, qu'il soit admis ou non, lui permet d'évaluer son positionnement professionnel et la nécessité de formations complémentaires.

⁷ <https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav>

ANNEXE 1

Panorama des formations, connaissances, expériences professionnelles et compétences en lien avec l'enseignement du FLS

FORMATION INITIALE ET CONTINUE
<p>Formation universitaire FLE/FLS Diplômes universitaires spécifiques : mention FLE des licences, maîtrise FLE, master professionnel FLE/FLS,</p> <p>Formation professionnelle FLS : Casnav, stages scolarisation EANA, prépa Certif complémentaire FLS, ...</p> <p>Formation professionnelle FLE : BELC, CIEP, CAVILAM, CLA, Moocs FLE... ..</p> <p>Formation et habilitation DELF (scolaire ou tous publics), et/ou DCL</p> <p>Diplômes et certifications en langues vivantes : habilitation 1^{er} degré, licences, certifications étrangères</p>
CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES
<p>Textes officiels : inclusion et EBP, évaluation, socle, Circulaire de 2012</p> <p>Dispositifs : fonctionnement des UPE2A</p> <p>Didactique du FLE/FLS : spécificités des contextes FLE, FLS, FLsco ...</p> <p>Connaissances du public : Spécificités des EANA, interculturel, familles de langue, plurilinguisme, ...</p> <p>Connaissance de pratiques et dispositifs pédagogiques : pédagogie de projet, actionnelle, enseignement explicite, différenciation....</p> <p>Références scientifiques et connaissance des outils : Ouvrages de didactique FLS, méthodes et outils pour l'enseignement/apprentissage ressources EDUSCOL ...</p>
EXPERIENCES PROFESSIONNELLES
<p>Postes spécifiques enseignement du FLS : CLIN, CRI, CLA, dispositifs, UPE2A ...</p> <p>Postes spécifiques enseignement du FLE en France ou à l'étranger : Alliances Françaises, Université, instituts français, établissements... ..</p> <p>Pratiques explicitement orientées vers les allophones : théâtre, DNL, alphabétisation,</p> <p>Expériences diverses en FLE /FLS/FLI : stages, soutien individualisé, pratiques innovantes, engagement dans un projet, travail associatif...</p>
COMPETENCES PROFESSIONNELLES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposer clairement et de manière structurée son projet ▪ Interagir avec l'auditoire ▪ Prendre position, argumenter ▪ Analyser ses pratiques ▪ Articuler expériences et références théoriques ▪ Transférer des compétences ▪ Travailler en équipe

ANNEXE 2

Bibliographie et sitographie

Site du CASNAV de Toulouse

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav>

Rubriques EANA, Ressources ...

On y trouvera les textes officiels, des liens, des propositions pédagogiques, des outils et des productions d'élèves

(<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/bienvenue-dans-le-blog-des-productions-des-eana-et-efiv-1er-et-2d-degres-de-l-academie>)

Textes officiels et ressources Eduscol

- Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 sur les modalités de la certification FLS

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143919

- CIRCULAIRE n° 2012-141 du 2-10-2012 sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés

https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536

- Ressources Eduscol pour l'accueil et la scolarisation des élèves allophones : Repères sur l'accueil des élèves et des parents nouvellement arrivés, sur l'inclusion des EANA dans l'établissement et sur l'enseignement du FLS.

<http://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>

Connaissance du public et pistes pour l'accueil et l'inclusion

- *Enfants d'ailleurs, élèves en France*, Les Cahiers Pédagogiques N°473, 2009

- *Inclure : Français de scolarisation et élèves allophones*, Guy Cherqui, Fabrice Peutot, Hachette, 2015

- *Le Français comme langue de scolarisation Accompagner, enseigner, évaluer, se former* sous la direction de Catherine Klein. Collection Cap sur la scolarisation Scéren-CNDP 2012

- *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, collection Cap sur la scolarisation, CANOPE (CRDP de Besançon)

- Carte mentale Canopé

<https://www.mindomo.com/fr/mindmap/b12088b87e69474a85e99dd182c62d17>

Cette carte mentale propose des liens vers des ressources pour mieux connaître, accueillir et accompagner les élèves et leurs familles (évaluations diagnostiques, livrets d'accueil, ressources pour l'orientation, connaissance des langues des élèves, des systèmes scolaires, principes didactiques dont des pistes pour prendre en compte le plurilinguisme, etc.)

- *L'ARC-EN-CIEL DE NOS LANGUES*, Jalons pour une école plurilingue, Isabelle Graci, Marine Totozani, Marielle Rispaill, éditions L'harmattan

Didactique et pédagogie du FLS

Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, (CUQ, Jean-Pierre (dir.), Clé International/Asdifle, Paris, 2003

Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE, chez Clé international

Ecrire en FLS et FLSco, Réseau CANOPE

➤ Quelques exemples de méthodes de FLE et de FLS

- 1^{er} degré : **ZOOM** (EMDL)

Méthode déclinée sur plusieurs niveaux, accompagnée de cahiers d'activités, de guides pédagogiques et d'un cahier « Français langue de scolarisation »

- 2nd degré : **Entrée en matière** (Hachette FLE)

Méthode de FLS conçue pour les EANA qui articule dans chacune des séquences proposées objectifs communicationnels, linguistiques, interdisciplinaires, culturels et interculturels. Voir notamment les rubriques « D'une matière à l'autre », « Des liens entre nous » et « Il était une fois un village ».

- Répertoire des méthodes de FLE

http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/repertoire_methodes_fle.pdf

Voir par exemple *Les Loustics* chez Hachette FLE pour le 1^{er} degré, *Adomania* chez Hachette FLE, et *Pourquoi pas !* chez Maison des Langues pour le collège, *Latitudes* chez Didier ou Version Originale chez Maison des Langues pour le lycée.